



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI

Secrétariat général SG-DFI

Service de lutte contre le racisme SLR

Service de lutte contre le racisme SLR

Rapport 2016

Février 2017

Sommaire

1	Bref point de la situation	3
2	Domaines d'activité	4
3	Subventions	4
3.1	Vue d'ensemble des projets	5
3.2	Aperçu financier	6
3.3	Répartition par région linguistique	6
3.4	Répartition régionale	7
3.5	Types de projets.....	7
3.6	Catégories de projets soutenus.....	8
4	Projets scolaires	9
5	Relations publiques	10
6	Cours de formation	11
7	Service spécialisé Extrémisme dans l'armée	11
8	Perspectives 2017	11

1 Bref point de la situation

En 2016, le SLR a mis l'accent sur les domaines suivants :

Monitoring et établissement de rapports :

- Enquête *Vivre ensemble en Suisse* : 1^{re} réalisation par l'OFS (finalisation, évaluation et présentation des résultats), préparation de la 1^{re} enquête intermédiaire sur le thème du racisme anti-Noirs (2017)
- Collecte de données
Poursuite des études menées sur le racisme anti-Noirs (en parallèle à l'étude de la CFR) et collecte qualitative des données (Dosyra, études pilotes)
- Rapport *Discrimination raciale en Suisse 2016* : travaux préparatoires (parution à l'automne 2017)
- ECRI : rapport intermédiaire (thème central : LGBTI)

Amélioration de la protection juridique contre la discrimination :

- Refonte du Guide juridique en collaboration avec la CFR, les centres de conseil et différents experts (publication en 2017)

Assurance-qualité dans le domaine de la protection contre la discrimination (programmes d'intégration cantonaux PIC)

- Évaluation et préparation de la 2^e phase des PIC (*Mise en place de centres de conseil et Ouverture des institutions*)
- Élaboration et diffusion de documents de référence

Thèmes internes :

- Recrutement et intégration des nouveaux collaborateurs
- Implémentation du nouveau programme de gestion de projets et de la nouvelle banque d'adresses et migration vers le nouveau système de gestion de contenu (CMS)

Le présent rapport porte essentiellement sur les projets subventionnés.

2 Domaines d'activité

La mission du SLR est double : il contribue d'une part à élaborer la politique de la Confédération en matière de prévention de la discrimination et du racisme et de promotion des droits humains, et, d'autre part, est chargé de la mettre en œuvre. Il est responsable de la promotion des activités correspondantes aux niveaux fédéral, cantonal et communal sur les plans technique et financier.

Ses activités sont réglées dans l'ordonnance sur les projets en faveur des droits de l'homme et de la lutte contre le racisme (RS 151.21). L'art. 3 décrit comme suit les tâches qui lui incombent :

- a. il encourage et coordonne les activités destinées à prévenir le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, et à promouvoir les droits de l'homme aux niveaux fédéral, cantonal et communal ;
- b. il coordonne ses activités avec l'administration fédérale, les commissions extraparlimentaires, les cantons, les communes et les conférences intercantionales compétentes ;
- c. il réalise des projets seul ou en collaboration avec des tiers ;
- d. il examine les projets de tiers, les accompagne et suit leurs progrès. Il évalue les projets ;
- e. il coordonne les projets de tiers ;
- f. il est responsable du travail de relations publiques lié aux projets.

Sa mission centrale consiste à intégrer systématiquement les thématiques de son ressort, en tant que tâches interdisciplinaires, dans tous les domaines de la vie courante et à tous les niveaux de l'État. Pour ce faire, il réalise des projets, seul ou avec des tiers, et propose son expertise aux autorités, aux organisations de la société civile et aux particuliers. Par ailleurs, il peut soutenir financièrement des projets de lutte contre le racisme et en faveur des droits humains.

Le SLR coordonne ses activités avec différents offices fédéraux et commissions extraparlimentaires ainsi qu'avec les cantons, les communes et les conférences intercantionales compétentes.

Pour remplir sa mission, le SLR disposait en 2016 de quatre postes (correspondant à 280 % en équivalents plein temps) et d'un poste de stagiaire. De plus, l'internalisation a permis, via le crédit de conseil du SLR, la création d'un poste à 60 % limité à trois ans dans un premier temps, dont le cahier des charges consiste principalement en la publication périodique de rapports aux niveaux national (rapport bisannuel du SLR sur la discrimination en Suisse) et international (rapport à l'intention des organes de contrôle internationaux, en particulier la CERD).

Le service spécialisé Extrémisme dans l'armée, rattaché au SLR sur le plan administratif, compte un poste à mi-temps (cf. chap. 7).

La Commission fédérale contre le racisme (CFR) est une commission extraparlimentaire qui a pour rôle de porter un regard critique sur la situation en Suisse et d'accompagner de ses conseils les activités de la Confédération sur ce thème. Outre son rôle de sensibilisation, elle a reçu le mandat d'observateur permanent des décisions rendues par les autorités judiciaires en vertu de la norme pénale contre le racisme, l'art. 261^{bis} du code pénal¹.

3 Subventions

Le SLR apporte son soutien à des organisations et à des particuliers dans la réalisation de leurs activités de sensibilisation, de prévention et d'intervention, et plus spécifiquement dans le développement, l'accompagnement et l'évaluation de ces projets. Il accorde une importance particulière à la mise en réseau et à la collaboration entre les différents acteurs et partenaires de projets, ainsi qu'à la coordination des projets avec les activités des délégués cantonaux et communaux à l'intégration.

¹ Pour plus d'information sur la mission et les activités de la CFR, voir le site Internet : www.ekr.admin.ch/f

Les projets présentés par des institutions œuvrant aux niveaux cantonal et communal, par des ONG et des associations, des écoles ou des particuliers peuvent aussi bénéficier d'un soutien financier, conformément aux conditions posées par l'ordonnance sur les projets en faveur des droits de l'homme et de la lutte contre le racisme².

En 2016, le SLR disposait d'un budget global de 852 000 francs pour le soutien de projets.

Sur cette somme, 10 000 francs ont été affectés à des projets relevant directement du mandat du SLR et réalisés en étroite collaboration avec des services de la Confédération, des cantons ou des communes :

- priorité a été donnée au programme *Projets Urbains – Intégration sociale dans des zones d'habitation*, soutenu par plusieurs services fédéraux et destiné aux quartiers qui font face à des difficultés liées au vivre ensemble (5000 CHF). Ce programme prend fin en 2017 ;
- l'accent a également été mis sur l'analyse de la statistique policière de la criminalité (SPC – 5000 CHF).

Il restait donc 842 000 francs pour les projets susceptibles de bénéficier de subventions dans le cadre des allocations annuelles d'aides financières.

Un tiers de cette somme (350 000 francs en 2016) est spécifiquement consacré chaque année aux projets scolaires, lesquels sont évalués et encadrés par la fondation *éducation21*, en concertation avec la *Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique* (CDIP). Les travaux d'évaluation et de suivi d'*éducation21* ainsi que ses activités en tant que service scolaire de conseil pour les questions de racisme et de droits humains sont subventionnés à hauteur de 100 000 francs, en fonction de la charge occasionnée.

En 2016, le SLR disposait donc de 250 000 francs pour soutenir les projets scolaires, et de 492 000 francs pour les autres projets.

➔ **Il est possible de consulter les projets bénéficiant d'aides financières dans la banque de données du SLR en faisant une recherche par nom, langue, région, portée, type, date de début ou taille du projet (catégorie) :** [Plateforme de gestion des aides financières PBV](#)

3.1 Vue d'ensemble des projets

Le nombre de projets soumis en 2016 est plus élevé que l'année précédente. Pas moins de 70 projets ont été retenus parmi les 105 déposés. La part des projets approuvés avoisine ainsi les 70 %.

Décision	Nombre en 2016	En %	Nombre en 2015	En %
Acceptés	70	67 %	62	70 %
Rejetés	21	20 %	9	10 %
Reportés	---	--	--	--
Retirés	9	8 %	12	14 %
Rejetés pour vice de forme	5	5 %	5	6 %
Total	105	100 %	88	100 %

Comme les années précédentes, aucun recours n'a été déposé contre une décision du Département fédéral de l'intérieur (DFI) en 2016.

² Ordonnance du 14 octobre 2009 sur les projets en faveur des droits de l'homme et de la lutte contre le racisme (RS 151.21)

3.2 Aperçu financier

	2016	2015	2014	2013
Projets (budget total > 10 000 francs)	43	36	36	32
Petits projets (budget total ≤ 10 000 francs)	12	17	10	20
Projets scolaires	15	9	20	21
Total	70	62	66	73

En 2016, le budget disponible pour les subventions de projets a été presque totalement utilisé (solde de 596 francs).

Le montant total des aides financières allouées s'élevait à 532 600 francs. Au-delà du solde précité, l'écart par rapport au montant annuel disponible de 842 000 francs s'explique par le fait que, pour les projets qui se déroulent sur plusieurs années, les aides financières sont échelonnées en fonction des étapes prévues. La somme allouée est donc également répartie sur les années suivantes. S'agissant des projets scolaires en particulier, certains paiements dus en 2016 étaient liés à des projets acceptés les années précédentes.

Les subsides accordés par d'autres organismes (services publics aux niveaux cantonal et communal, organisations caritatives, fondations et particuliers) sont largement supérieurs à ceux du SLR. En 2016, la somme totale accordée par ce dernier s'est élevée à 15 % seulement du budget global des projets, un chiffre qui demeure donc bas. Ce pourcentage est plus élevé pour les petits projets et pour les projets scolaires en raison de la nature de ceux-ci.

2016	Soutien SLR	Budget du projet	Part SLR en %
Projets (budget total > 10 000 francs)	334 500	2 950 637	11 %
Petits projets (budget total ≤ 10 000 francs)	64 300	85 954	75 %
Projets scolaires	133 800	431 374	31 %
Total (moyenne)	532 600	3 467 965	15 %

2015	Soutien SLR	Budget du projet	Part SLR en %
Projets (budget total > 10 000 francs)	531 000	4 896 522	11 %
Petits projets (budget total ≤ 10 000 francs)	38 300	119 459	32 %
Projets scolaires	192 900	510 894	38 %
Total (moyenne)	762 200	5 526 875	14 %

3.3 Répartition par région linguistique

La part des projets de Suisse romande parmi ceux qui ont été acceptés est sensiblement plus importante qu'en 2015 et reste, avec 39 % (27 projets), proportionnellement élevée par rapport à sa population. Par ailleurs, l'année 2016 a marqué le retour de la Suisse italophone parmi les projets déposés, ce qui constitue évidemment une bonne nouvelle.

Langue	Nombre en 2016	En %	Nombre en 2015	En %
D	40	57 %	45	73 %
F	27	39 %	17	27 %
I	3	4 %	--	--
Total	70	100 %	62	100 %

3.4 Répartition régionale

La répartition régionale³ présente seulement quelques légères différences par rapport à 2015 : la plupart des projets proviennent toujours du Plateau (espace Mittelland) et de la région lémanique. Le nombre de projets soumis a connu une légère baisse pour la Suisse centrale, orientale et du Nord-Ouest, mais s'inscrit en hausse dans toutes les autres régions, avec une mention spéciale pour la région lémanique, qui connaît la plus forte progression.

Région	Nombre en 2016	En %	Nombre en 2015	En %
Espace Mittelland	26	37 %	23	37 %
Région lémanique	17	24 %	12	19 %
Suisse du Nord-Ouest	6	9 %	8	13 %
Suisse orientale	4	6 %	6	10 %
Tessin	3	4 %	--	--
Suisse centrale	3	4 %	5	8 %
Zurich	11	16 %	8	13 %
Total	70	100 %	62	100 %

3.5 Types de projets

En 2016, les projets les mieux représentés ont été ceux des catégories *Manifestation/conférence/journée*, *Formation/outil didactique* et *Prévention de la violence raciste*. Aucun projet n'a été déposé pour la création d'une organisation.

L'éventail des projets ayant bénéficié d'un soutien est large : formations continues et ateliers sur la diversité culturelle (p. ex. dans les écoles de police et les services sociaux), conférence sur le thème du racisme anti-Noirs, exposition sur la protection accordée à des personnes juives par des Albanais de confession musulmane durant la Seconde Guerre mondiale, festival du rire contre le racisme, études sur les Roms en Suisse, refonte de la banque de données des centres de conseil pour les victimes du racisme, projets d'expression théâtrale et ateliers scolaires contre le racisme, ainsi qu'une foule de projets organisés dans le cadre de la semaine contre le racisme, qui a lieu en mars.

³ Les régions correspondent au découpage de l'OFS : *région lémanique* : GE, VD, VS ; *espace Mittelland* : BE, FR, JU, NE, SO ; *Suisse du Nord-Ouest* : AG, BL, BS ; *Suisse orientale* : AI, AR, GL, GR, SG, SH, TG ; *Suisse centrale* : LU, NW, OW, SZ, UR, ZG.

Type de projets	Nombre en 2016	En %	Nombre en 2015	En %
Exposition	8	12 %	--	--
Formation/outil didactique	16	23 %	14	22 %
Communication interculturelle/médiation	7	10 %	15	24 %
Publication	1	1 %	2	3 %
Création d'une organisation	---	--	--	--
Prévention de la violence raciste	10	14 %	6	10 %
Sport	1	1 %	1	2 %
Théâtre	5	7 %	3	5 %
Manifestation/conférence/journée	22	32 %	21	34 %
Total	70	100 %	62	100 %

3.6 Catégories de projets soutenus

	Nombre en 2016	En %	Nombre en 2015	En %
Projets (budget total > 10 000 francs)	43	61 %	36	58 %
Petits projets (budget total ≤ 10 000 francs)	12	17 %	17	27 %
Projets scolaires	15	22 %	9	15 %
Total	70	100 %	62	100 %

Les petits projets dont le budget ne dépasse pas 10 000 francs sont subventionnés à hauteur de 5000 francs au maximum. Leur nombre a reculé en 2016. Les statistiques de ces cinq dernières années montrent qu'en comparaison avec les années paires, les années impaires semblent plus propices aux petits projets, avec respectivement 17 et 20 demandes en 2015 et 2013 contre douze, dix et dix demandes en 2016, 2014 et 2012.

Par rapport à leur modeste budget, les petits projets génèrent des coûts administratifs élevés. Une situation qui s'explique par leur contenu, car ils sont souvent soumis par des petits groupes, des associations, des jeunes ou des classes d'école et le bénévolat y tient une place importante. Ils mobilisent proportionnellement davantage de personnes qui participent activement, contribuant ainsi très concrètement à aborder et diffuser les thèmes traités.

4 Projets scolaires

La fondation *éducation21* assure l'évaluation, le suivi et la gestion administrative des projets scolaires dans les domaines de la prévention du racisme et de l'éducation aux droits humains. Pour formuler ses recommandations (soutien ou rejet du projet), elle s'appuie sur une commission d'experts externes.

Prévention du racisme

En 2016, seize projets ont été acceptés dans le domaine de la prévention du racisme, pour un montant total de 147 612 francs. Le nombre de demandes dans ce domaine a nettement augmenté : 26 projets au total ont été déposés, soit bien plus que l'année précédente (9).

Sur les 26 projets soumis, dix ont été déposés par des écoles, un par une haute école pédagogique, quatorze par des acteurs extrascolaires et un par le service de promotion de la santé du canton de St-Gall. Quatorze émanaient de Suisse alémanique et douze de Suisse romande.

Cette année encore, les projets étaient très divers tant sur la forme que sur le contenu : réalisation d'émissions radio et de films, élaboration de matériel didactique, jeux de rôle, semaines thématiques, ateliers, productions théâtrales (participation à un théâtre forum avec préparation et bilan), expositions et interventions dans les écoles et lors de semaines consacrées à un projet.

Sur le fond, les projets scolaires en matière de prévention du racisme traitaient des sujets suivants : le brassage des cultures, l'apartheid, la diversité, le respect, l'identité et les valeurs, les frontières, la migration, la communication interculturelle, le rapport à l'étranger, à l'inconnu et aux préjugés, les mécanismes d'exclusion sociale, le courage civique, l'Holocauste, le racisme et les formes de discrimination au quotidien.

Éducation aux droits humains

En 2016, dans le cadre des aides financières pour l'éducation aux droits humains, cinq projets ont été soutenus pour un montant total de 21 455 francs. Par rapport à 2015 (11 projets), ce recul du nombre de projets approuvés (- 6) marque un retour au niveau de 2014. Cette baisse reflète la fluctuation du nombre de requêtes depuis l'introduction de cette ligne de financement en 2009 : les chiffres peuvent varier du simple au double ou inversement d'une année à l'autre.

Sur les cinq projets susmentionnés, deux provenaient de Suisse alémanique (5505 francs) et trois du Tessin (15 950 francs).

Parmi ces projets figuraient l'organisation de semaines thématiques dans les gymnases avec des exposés faisant intervenir des témoins, le soutien à l'ancrage durable de la thématique des droits de l'enfant dans les écoles au moyen d'ateliers et de productions théâtrales et un séminaire sur l'enseignement au quotidien avec des enfants réfugiés, destiné au corps enseignant.

Les projets acceptés sur le thème des droits humains s'adressaient aussi bien aux élèves du primaire (4^e HarmoS ou 2^e année primaire) que du secondaire II. Ils portaient sur les thèmes suivants : histoire des droits humains, droits humains et dictature ainsi que réfugiés et droits humains.

Autres activités dans les domaines de la prévention du racisme et de l'éducation aux droits humains

En 2016, la fondation *éducation21* s'est investie dans d'autres domaines de la prévention du racisme et de l'éducation aux droits humains, qui n'étaient pas couverts par les aides finan-

cières du SLR. Son cahier des charges comprend l'évaluation de matériel didactique, la formation et le perfectionnement du corps enseignant et les conseils pédagogiques prodigués à différents acteurs. En parallèle, elle a soutenu et/ou réalisé différents projets :

- campagne pour la *Journée des droits de l'enfant* | 20 novembre : conseil/suivi pour la création de matériel didactique, adaptation du site Internet, envoi de matériel didactique ;
- création de l'outil pédagogique *Kit EDD : Migration* ;
- fenêtres thématiques (nouveau nom : *zoom*) sur différents thèmes en lien avec la prévention du racisme et les droits humains ;
- article de la revue *Tangram* n° 37 intitulé *Du matériel didactique au service de la prévention du racisme* (résumé ; article complet en allemand) ;
- production de plusieurs films sur le thème de l'énergie et des droits humains, proposant des pistes de réflexions à aborder en cours ; allemand, français et italien ;
- mise sur pied du colloque *EDD Attentats, guerres et migrations : quels liens avec l'EDD ?* ;
- plusieurs témoignages en lien avec le thème des droits humains et la prévention du racisme dans les écoles ;
- revue *ventuno* sur le thème de la migration ;
- actualisation et présentation d'exemples de projets probants.

Dans le domaine de la communication, *éducation21* a actualisé son site Internet, réalisé des interviews, collaboré avec des médias spécialisés et publié plusieurs contributions sur les médias sociaux. Elle a aussi traduit et restructuré les exemples de méthodes et de compétences qui peuvent être utilisées dans les projets en lien avec l'éducation aux droits humains.

5 Relations publiques

Relations avec les médias et manifestations publiques

Les collaborateurs du SLR interviennent lors de conférences, présentent le travail du SLR lors de séances d'information organisées par les cantons, les communes ou les ONG et participent à des formations continues et à des réunions sur les thèmes qui les occupent. Le SLR intervient par ailleurs dans le cadre de la semaine contre le racisme, en mars, lors de laquelle sont réalisés de nombreux projets bénéficiant de ses aides financières.

Le SLR collabore avec de nombreux groupes de travail interdépartementaux, prend part aux groupes de suivi des programmes d'intégration cantonaux (PIC) et participe aux rencontres bilatérales entre la Confédération et les délégués cantonaux à l'intégration.

Internet et presse écrite

En 2016, le site Internet trilingue du SLR (allemand, français et italien) a migré vers un nouveau système de gestion de contenu (CMS). La collecte des données relatives au nombre de consultations par page pour l'année écoulée n'a donc pas pu être réalisée. Le site subit actuellement une refonte totale et la nouvelle version sera lancée au printemps 2017.

Par ailleurs, le portail d'information de l'administration fédérale (www.news.admin.ch) a envoyé à quatre reprises aux personnes abonnées des communiqués traitant de la lutte contre le racisme et la discrimination.

En 2015, une nouvelle rubrique intitulée *En bref - Aperçus par thème* a fait son apparition sur le site. Celle-ci vise à faire plus largement connaître le rapport sur le racisme en Suisse, publié tous les deux ans par le SLR, en en reprenant les différents thèmes séparément et en les développant individuellement. En 2016, le thème abordé était intitulé *Santé : l'accès aux soins est primordial*. Cette nouvelle rubrique bénéficie d'un engouement croissant.

Le SLR a également publié des articles dans des revues et des médias spécialisés (par exemple dans la revue *Tangram* et dans la newsletter *Intégration* de l'ODM).

Enfin, il a rédigé, en collaboration avec AvenirSocial, le *Nouveau Guide à l'usage des services sociaux – Discrimination raciale et protection contre la discrimination : applications concrètes*, paru en allemand en 2015, en français et en italien en 2016. AvenirSocial, appuyé par le SLR, propose des formations continues sur ce thème dans ses différentes sections. Par ailleurs, plusieurs hautes écoles spécialisées ont organisé des séances d'information à ce sujet.

6 Cours de formation

Les spécialistes du SLR mandatés pour réaliser des cours de formation intitulés *Le droit contre la discrimination raciale* ont animé quatre cours en Suisse alémanique et trois en Suisse romande. Ces cours ont été dispensés à des unités administratives, des organisations caritatives et d'autres services.

7 Service spécialisé Extrémisme dans l'armée

Le service spécialisé Extrémisme dans l'armée (S spéc EX A^[1]) reçoit et traite les annonces concernant l'armée. Il propose des services de conseil, de formation, de sensibilisation et d'information. Il assiste et conseille le Personnel de l'armée (DBC 1), le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) et ses cadres quant aux questions de prévention de l'extrémisme.

En 2016, sans compter les questions des médias et les travaux en lien avec le Parlement, le S spéc EX A a traité 50 signalements et demandes (34 en 2015). Sur les 40 dossiers qui concernaient des cas d'extrémisme potentiellement violent (34 en 2015), 52,5 % (soit 21 dossiers) avaient trait à l'extrémisme de droite, 37,5 % (15 dossiers) à l'extrémisme fondé sur des motifs djihadistes, 7,5 % (soit 3 dossiers) à l'extrémisme ethno-nationaliste et 2,5 % (1 dossier) à l'extrémisme de gauche.

Dans le domaine de la formation, la totalité des aspirants officiers de milice et de carrière, des futurs commandants d'école et d'unité, des aspirants adjudants de bataillon et d'état-major ainsi que des aspirants policiers militaires ont participé à l'une des quinze séances de sensibilisation ou de formation proposées. Au total, comme en 2015, ce sont plus de mille cadres de l'armée et collaborateurs de l'administration militaire qui ont assisté à une séance de sensibilisation en 2016.

8 Perspectives 2017

En 2017, le SLR mettra l'accent sur les domaines suivants :

Monitoring et rapports :

- Enquête *Vivre ensemble en Suisse* : présentation des résultats, évaluation pour le rapport du SLR 2016 (septembre), enquête intermédiaire sur le racisme anti-Noirs (mars à juin), 1^{re} analyse des résultats de l'enquête intermédiaire (présentation début 2018)
- Rapport *Discrimination raciale en Suisse 2016* (septembre)
- Publication de l'étude sur le racisme anti-Noirs (version en ligne ou imprimée)
- Rapport sur l'Examen Périodique Universel (EPU - juillet), défense devant le Conseil des droits de l'homme (novembre)

^[1] Pour des raisons de synergie et d'efficacité, ce service a été rattaché au SLR sur le plan administratif en août 2005. Il travaille cependant exclusivement pour l'armée et répond de son activité au Chef du personnel de l'armée à l'état-major de conduite.

Amélioration de la protection juridique contre la discrimination :

- Nouvelle application web du Guide juridique (avril)
- Colloque *Accès à la justice en cas de discrimination raciale* (octobre)

Assurance-qualité dans le domaine de la protection contre la discrimination (programmes d'intégration cantonaux PIC)

- Protection contre la discrimination dans la 2^e phase des PIC (2018-2021) : documentation pour l'assurance-qualité (février)

Thèmes internes :

- Travaux d'implémentation du nouveau programme de gestion de projets (plateforme PBV)
- Nouveau site Internet allemand, français, italien (mars 2017)